

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 16 mai 2001 à 20 h 00

| NOMBRE DES MEMBRES | | |
|--------------------------------|-------------|--|
| Afférents au conseil municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération(1) |
| 15 | 15 | 15 |

L'an deux mille un et le **mercredi 16 mai à 20 h 00**, le conseil municipal de **BENY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire,

M. Gilbert LAISSARD.

(1) Sauf indication différente, après accord du conseil.

Date de la convocation : **11 mai 2001**

Date d'affichage : **11 mai 2001**

Présents : Gilbert LAISSARD, Georges RODET, Geneviève GUILLON, Yves FAVIER, Jean-François NALLET, Michèle DANANCIER, Ernest MARQUIS, Isabelle OVIGUE, Elie BERARD, Christophe HUMBERT, Alexandre PROST, Françoise BILLOUD, Jean-Claude GONOD, Georges LAURENT, Joël CORNATON.

Excusé : Isabelle OVIGUE donne pouvoir à Yves FAVIER

Absents :

Secrétaire : Jean-François NALLET

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier des services fiscaux de l'Ain du 23 mars 2001 qui précise que, conformément à l'article 1650 du code général des impôts, paragraphe 3 : « ...la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux ... ».

Une liste de présentation de 24 noms a été transmise, parmi lesquels le Directeur des Services Fiscaux désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

REPLACEMENT CONGES MALADIE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que :

- Madame BURDEYRON a été en maladie du 23 mars au 9 mai inclus,
- et - Madame ROBIN Michèle a été en maladie du 19 au 28 avril inclus.

Le remplacement de ces deux personnes a été assuré par Mesdames BOUVARD Martine et CHARNAY Pierrette.

TRAVAUX DE VOIRIE

Yves FAVIER, responsable de la Voirie explique divers points :

ENDUIT 2001 :

Les renforcements sur les routes communales sont pris en charge par la communauté de commune et la dotation attribuée à la commune s'élève 332 616 francs pour cette année.
(Cette dotation est calculée selon la longueur des voies communales).

La commission de voirie a proposé de faire :

- un enduit sur les rechargements de la route de la Bottière (sur le VC 10),
- recharger la VC 7 des Grillets depuis le croisement de Garavand jusque vers la ferme de Gabriel POBEL,
- recharger une portion de la route des Manillers (VC 22) en fonction du budget restant.

TRAVAUX DE BUSAGE :

La commission a examiné la demande de :

- Messieurs BORNEAT et PEIGNOT de buser le fossé délimitant leur propriété.
Depuis le busage des hameaux des Blanchets et des Platières, ce fossé reçoit les eaux usées, et la commission propose de fournir les 70 mètres de tuyaux sous réserve que les riverains prennent en charge les frais de curage. Le cout estimatif est évalué à 3000 francs.
- Monsieur TISSERAND dont le terrain (derrière l'ancienne cantine) reçoit les eaux pluviales venant de la RD 28a.
La commission propose de buser le fossé sur 36 mètres sur le terrain communal et de le terminer à ciel ouvert.

TRAVAUX SUR LA VC 15 :

Suite au glissement de terrain, le busage a été refait et des piquets ont été plantés pour retenir la butte.

LOCAUX SCOLAIRES

Monsieur RODET Georges, responsable des Batiments informe les membres le conseil municipal qu'une réunion de démarrage d'opération aura lieu le lundi 28 mai afin de signer le marché avec le coordonnateur SPS, le bureau de contrôle technique, et de mettre en place un planning de travail.

AMENAGEMENT RD 28a

Suite à une demande des habitants de la Charme et des Blanchets pour une amélioration de la sécurité à l'entrée du village, des travaux d'extension de l'éclairage public ont été réalisés par la Commune courant 2000.

Cette voie étant une route départementale, son aménagement hors agglomération dépend du Conseil Général. Une rencontre a eu lieu avec les services de l'Equipement et le Conseiller Général pour ébaucher sur le terrain des propositions et permettre une évaluation des coûts.

ACHAT BENNE

Yves FAVIER propose deux devis de Techni Service à MARBOZ et ETS Riche à CRAS SUR REYSSOUZE. Les prix sont sensiblement les mêmes, et Yves propose l'achat d'une benne de 8 tonnes équipée d'une béquille hydraulique pour un montant total TTC de 40 000,- Frs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE :

- le devis de TECHNI SERVICE pour 40 000 frs TTC,
- le virement de crédits de 2000 frs (moins en dépenses imprévues d'investissement et plus pour l'opération n° 131 de l'achat de la benne).

COMITE DE FLEURISSEMENT : Compte rendu réunion du 18/04/01

Nouveau bureau :

| | |
|------------------|-------------------|
| Président : | GUILLON Marius |
| Vice Président : | GIRARD Jean |
| Trésorière : | CHARNAY Pierrette |
| Secrétaire : | ROBIN Yves |

Un devis est fait pour un arrossage automatique soit 1750 francs et les travaux seront réalisés par les employés.

COMISSION LOISIRS CULTURE : Compte rendu réunion du 5/05/01

Genevière GUILLON responsable donne un résumé de la réunion. Le temps manque pour relancer la vogue cette année. Il est proposé de créer un comité des fêtes. Une nouvelle réunion aura lieu avec toutes les associations.

DEMANDE DE STAGE AU RESTAURENT SCOLAIRE PRESENTEE PAR MELLE REBOUX

Le conseil municipal donne un avis favorable pour un stage au mois de juin au restaurant scolaire, et autorise le Maire à signer la convention.

SUBVENTION A LA SOCIETE CHASSE

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à la société de chasse concernant le piègeage des ragondins. Le montant sera transmis lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

ASSOCIATION FONCIERE

Elie BERARD informe :

- du nouveau président de l'Association Foncière MARBOZ-BENY : Mr PONCIN Charles,
- de la date de la prochaine réunion : le 13 juin prochain.

CADASTRE

Le Maire informe que le Conseil Général et le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain mettent en place l'informatisation du cadastre. La Commune de Béný a été numérisée récemment et les données cadastrales seront disponibles dans un délai de trois mois.

STATUE SAINT VINCENT

Le Maire donne lecture :

- de la lettre du conseil général du 26 avril 2001,
- et - des devis des Sociétés :
 - Paul VIDGRAIN de TOURNUS (71) pour un montant H.T 6171,76 Frs
 - Atelier des Ors et Laques de VAUX EN PRE (71) pour un montant H.T 20 980,- Frs,pour la restauration de la statue de Saint Vincent de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE les devis pour un montant total H.T. 27 151,76Frs,

SOLLICITE deux subventions pour la restauration de la statue au titre des objets mobiliers inscrits:

- De l'Etat : une participation de 15 % du montant H.T.,
- Du Département-Conseil Général : une participation de 50 % du montant H.T.,

ETABLIT le plan de financement ci-après :

| | |
|--|-------------|
| Montant de la dépense T.T.C. | 32 473,50 F |
| Subvention de l'Etat (15 % du H.T) | 4 073 F |
| Subvention du Département (50% du H.T) | 13 576 F |
| Fonds propres de la commune | 14 824,50 F |